

**Procès-Verbal
Conseil municipal d'Installation**

Samedi 21 Mars 2026

La séance du Conseil municipal est ouverte à 11h00, à la Mairie

Présents :

Jérôme MEUNIER, Brigitte LE VAILLANT,
Laurent KRUST, Gaëlle CHESNEL, Mikaël
CANO, Virginie LE LIBOUX, David NATUS,
Stéphane PLUNIAN, Karine RIVALLAIN,
Sylvain JEHANNO, Céline LE GOFF, Philippe
LE CALLONNEC, Ghislaine HUBY CISSOU,
Sammy GAUTIER, Hippolyne LE MEUR,
François BLAYO, Francette CHAULOUX,
Gérard LE FRAPPER, Aurore BRACQ,
Steve LOIZON, Delphine DANIEL,
Patrick CARLET, Armelle NICOLAS,
Christophe BENOIT, Jean-Marc MIDELET,
Betty BARGUIL, Bertrand LE RAY

Absente excusée ayant donné pouvoir :

Nathalie DOUCET

Absente excusée :

Nathalie HOREL

Nombre de conseillers municipaux en exercice :

29

Date de convocation du Conseil municipal :

17 Mars 2026

Secrétaire de séance :

Hippolyne LE MEUR

Dans le cadre des élections municipales du 15 mars 2026 et dans le respect du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Armelle NICOLAS, Maire sortante préside le début du Conseil municipal d'installation.

Elle procède à l'appel nominatif des élus.

Madame Hippolyne LE MEUR, benjamine de l'assemblée, est désignée en qualité de secrétaire de séance dans le cadre du conseil municipal d'installation.

Madame Armelle NICOLAS (Maire sortante) prend la parole :

Donc bonjour à toutes et à tous, mes chers collègues, ici encore autour de moi, et chers habitants. Pour clôturer cette page d'un livre aux nombreuses écritures, j'ai cherché un mot, le mot qui caractérise le mieux la mission d'élus, et plusieurs me sont venus : Engagement sans faille, investissement, travail, responsabilité, inquiétude, équipe, dynamisme, expérience, loyauté, service public, détermination.

Alors, si ce jour marque un moment particulier dans la vie de notre commune, et pour moi personnellement, qui après plusieurs années d'engagement au service de notre territoire, me voici devant vous, avec une émotion sincère, mêlée de fierté et de gratitude.

Durant des années, J'ai eu l'honneur de servir notre commune avec conviction, d'abord dans la minorité pendant deux mandats, puis en responsabilité depuis 2014.

Ce parcours de quelques 20 années m'a profondément marqué. Il m'a appris l'écoute, la persévérance et surtout le sens du collectif. Car rien ne se construit seul en politique locale, tout repose sur l'engagement d'une équipe, sur le dialogue et sur la confiance des habitants.

En tant que Maire, chaque jour, j'ai franchi le seuil de cette mairie avec passion, mais aussi avec beaucoup d'abnégation, d'interrogations, car un maire vit ce temps de responsabilité en hypervigilance constante.

Oui, j'ai franchi chaque jour le seuil de cette mairie sans sacrifice, sans artifice, sans illusion, mais avec beaucoup d'humilité et de courage, comme on porte un serment et je le dis avec beaucoup d'honnêteté.

Je veux, ici, remercier chaleureusement l'ensemble des élus avec lesquels j'ai travaillé, ainsi que tous les agents municipaux.

Leur professionnalisme, leur implication et leur capacité à s'adapter ont permis de mener à bien de nombreux projets. Nous avons parfois bousculé des habitudes, fait évoluer des pratiques. Mais toujours dans un seul objectif : le service rendu à la population. Oui, je suis fière, fière du chemin parcouru, fière de réalisations concrètes qui ont vu le jour, fière d'avoir contribué à faire avancer notre commune, à la rendre plus dynamique, plus solidaire, plus tournée vers l'avenir, mais force est de constater que cet engagement du quotidien, cet engagement local pour enclencher des chantiers que nous avons jugés nécessaires, est le prix à payer puisque, pas politiquement porteur.

Bien sûr, les élections ont parlé. Elles font partie de la vie démocratique et je respecte pleinement le choix des habitants.

Je souhaite à la nouvelle équipe municipale, sincèrement, pleine de réussite dans ses missions, car gouverner une commune est une responsabilité exigeante, mais aussi une belle opportunité d'agir pour le bien commun.

Notre commune mérite de l'ambition, elle doit continuer à recevoir des projets, des idées, des énergies, mais elle doit aussi continuer à donner du lien, de la solidarité, de l'engagement, car là je crois le sens profond du mandat d'élus, être au service, encore et encore, toujours et toujours. Pour ma part, je resterai attentive à l'avenir de notre territoire.

Mon engagement pour cette commune ne s'arrête pas avec ce mandat. Il se transforme, mais il demeure. J'aurai appris d'hier pour vivre aujourd'hui et construire demain. Je terminerai simplement en m'adressant à mes élus, mais aussi à cette équipe nouvelle qui m'a accompagnée tout le long de cette campagne.

Oui, je voudrais m'adresser à mes élus qui m'ont accompagnée tout le long de ce parcours et très fort, je veux leur dire merci avec humilité, avec sincérité à toutes et à tous.

Merci pour la confiance que vous m'avez accordée, pour votre investissement de chaque jour, pour votre loyauté, pour votre envie de faire pour l'autre. Merci pour les échanges toujours constructifs.

Merci pour ces années de travail partagé. Vous m'avez donné du bonheur.

À vous, nouveaux élus, je vous souhaite à toutes et à tous de servir notre commune comme elle le mérite. Dans l'apaisement et dans le respect de tous.

Je terminerai sur ces quelques mots de Isaac Newton : « **Les hommes construisent souvent trop de murs, mais pas assez de ponts** ».

Merci.

Le Conseil Municipal désigne **Hippolyne LE MEUR** pour remplir les fonctions de secrétaire de séance (article 2121-15 du CGCT).

1- Installation du Conseil Municipal élu le 15 Mars 2026

Il a été procédé à l'installation du nouveau Conseil municipal élu le 15 mars 2026 par le maire sortant :
Madame Armelle NICOLAS.

Les résultats des élections des listes en présence le 15 mars 2026 sont :

- Liste conduite par Madame Armelle NICOLAS : « Collectif Citoyen Inzinzac-Lochrist » :
 - **1448** voix
 - **42,85 %** des suffrages exprimés
 - soient **6** sièges

- Liste conduite par Monsieur Jérôme MEUNIER : « Avec Vous Inzinzac-Lochrist » :
 - **1931** voix
 - **57,15 % des suffrages exprimés**
 - soient **23** sièges

Il a été procédé à l'appel nominatif des nouveaux élus

- 1- Jérôme MEUNIER
- 2- Brigitte LE VAILLANT
- 3- Laurent KRUST
- 4- Gaëlle CHESNEL
- 5- Mikaël CANO
- 6- Virginie LE LIBOUX
- 7- David NATUS
- 8- Nathalie DOUCET
- 9- Stéphane PLUNIAN
- 10- Karine RIVALLAIN
- 11- Sylvain JEHANNO
- 12- Céline LE GOFF
- 13- Philippe LE CALLONNEC
- 14- Ghislaine HUBY CISSOU
- 15- Samy GAUTIER
- 16- Hippolyne LE MEUR
- 17- François BLAYO
- 18- Francette CHAULOUX
- 19- Gérard LE FRAPPER
- 20- Aurore BRACQ
- 21- Steve LOIZON
- 22- Delphine DANIEL
- 23- Patrick CARLET
- 24- Armelle NICOLAS
- 25- Christophe BENOIT
- 26- Nathalie HOREL
- 27- Jean-Marc MIDELET
- 28- Betty BARGUIL
- 29- Bertrand LE RAY

Le Conseil municipal élu le 15 mars 2026 est installé dans ses fonctions.

Madame Armelle NICOLAS cède la présidence à Monsieur Patrick CARLET, doyen d'âge pour l'élection du Maire.

Délibération adoptée à l'unanimité

2 - Election du Maire

Sous la Présidence du Doyen d'âge, **Monsieur Patrick CARLET** (article 2122-8 du CGCT), il a été procédé à l'élection du Maire.

En application des articles L2122-4 et L2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du Conseil municipal.

Le Conseil municipal a nommé 2 assesseurs : Monsieur Laurent KRUST et Monsieur Christophe BENOIT

Après avoir procédé à l'appel à candidature, le dépouillement des votes à bulletin secret donne les résultats suivants :

- Nombre de bulletins : 28
- Bulletins blancs ou nuls : 5
- Suffrages exprimés : 23
- Majorité absolue : 12

Monsieur Jérôme MEUNIER ayant obtenu la majorité absolue est proclamée Maire d'Inzinzac-Lochrist.

Monsieur Patrick CARLET procède à la remise de l'écharpe tricolore à Monsieur Jérôme MEUNIER, Maire d'Inzinzac-Lochrist, nouvellement élu.

Monsieur Le Maire prend la parole :

À tous, Merci aux élus, Merci aux équipes, Merci aux habitants, vous êtes très nombreux ce matin pour ce conseil municipal d'installation.

C'est forcément un moment rempli d'émotion que ce conseil municipal d'installation pour tout le monde, en particulier pour moi.

Et ce matin, je tenais à dédier ce conseil municipal d'abord à ma famille, à mon épouse Stéphanie, À mes deux enfants, Swan et Jude, mais aussi à toutes celles et tous ceux qui aujourd'hui ne sont plus là pour me voir ce matin, à l'occasion de ce conseil municipal. Donc je tiens à leur dédier ce conseil municipal.

Je veux d'abord remercier tous les habitants qui se sont rendus aux urnes dimanche dernier à l'occasion des élections municipales du 15 mars puisque le taux de participation à un Inzinzac-Lochrist était de 62,51 %.

C'est un taux important de par son niveau et c'est un taux important parce que je le dis ce matin et je le dirai souvent, très régulièrement, en tout cas, à chaque fois que j'en aurai l'occasion, nous avons la chance dans notre pays de vivre dans un état démocratique où le débat respectueux, le débat argumenté, le débat éclairé est possible, en sachant que, aujourd'hui, en France, mais aussi partout dans le monde, la démocratie et les valeurs démocratiques sont malheureusement souvent menacées.

Et je pense que c'est important de saluer la mobilisation des habitants qui ont accompli leur devoir de citoyen, Dimanche dernier.

Je tiens aussi, ce matin, à remercier toutes celles et tous ceux qui ont voté pour notre projet d'avenir et de changement pour la liste, pour l'équipe avec vous, Inzinzac-Lochrist.

Madame Nicolas l'a rappelé tout à l'heure, avec un taux de 57 %, un peu plus de 57 % qui s'est porté donc sur notre liste, sur notre équipe. Là aussi, je remercie encore une fois tous les habitants, les habitants qui ont porté ce projet d'avenir et de changement.

Je veux remercier ce matin également tous nos soutiens, tous les habitants, toutes les habitantes qui se sont mobilisés bien avant la campagne, pendant la campagne, qui nous ont aidés moralement,

D'un point de vue logistique, à mener à bien cette campagne et à gagner cette campagne puisque chacun a joué un rôle important. Chacun a contribué à la victoire de ce projet d'avenir et de changement pour notre commune. Je tiens à saluer aussi, bien sûr, tous les élus.

Et également tous ceux qui étaient sur notre liste, et qui n'ont pas été élus. Je tiens à saluer encore une fois les 30 femmes et hommes ou hommes et femmes qui étaient à mes côtés pendant cette campagne, parce que sans eux, je ne serais pas là ce matin. Ça a été et ça continuera à être une formidable aventure humaine faite de rencontres, d'échanges, de discussions autour de ce projet, autour des valeurs qui nous ont rassemblés parce que.

Les 30 femmes et hommes qui étaient à mes côtés ont trois points communs. Alors bien sûr, le fait d'habiter dans notre belle commune, mais aussi de se retrouver autour de valeurs, de valeurs communes, d'écoute, de proximité, d'équité, de sens de l'intérêt général et de l'éthique. Et puis bien entendu, nous sommes tous retrouvés autour d'un projet, d'un projet d'avenir et de changement pour notre commune.

Et puis, bien entendu, je vous adresse, Madame Nicolas, mes salutations républicaines les plus respectueuses pour votre engagement communal pendant toutes ces années, vingt ans, ce n'est pas négligeable.

Désormais, nous sommes aux responsabilités et nous savons pleinement ce que cela signifie. D'abord, un engagement total, Pour l'intérêt général de la commune.

Ensuite, la défense inconditionnelle de nos valeurs, celles que nous avons promues tout au long de la campagne et celles que nous allons défendre tout au long du mandat : l'écoute, la proximité, l'équité, la transparence et l'éthique.

Enfin, la réalisation de notre projet de changement et d'avenir. Dans un contexte compliqué d'un point de vue national comme au niveau local avec et en particulier, un contexte financier compliqué qu'il faudra prendre en compte et bien entendu, il faudra qu'on mène notre projet dans ce cadre-là mais nous l'avons dit au cours de la campagne nous appuierons notamment sur le prochain rapport de la chambre régionale des comptes et sur l'audit financier que nous réaliserons prochainement.

Je souhaite, nous souhaitons travailler ensemble, y compris avec les élus de l'opposition. Je le dis très clairement, je souhaite et nous souhaitons, bien sûr, travailler avec l'ensemble des équipes municipales, tous les agents, toutes les équipes de la commune. Je souhaite, nous souhaitons travailler, avec l'ensemble des habitants, l'ensemble des associations, l'ensemble des amicales, des comités, des fêtes, l'ensemble des entrepreneurs, des artisans, des commerçants, des agriculteurs, travailler ensemble, c'est la clé et ce sera la clé de la réussite pour notre commune.

Et nous allons d'ailleurs dans les tous prochains jours, comme nous l'avons dit pendant la campagne, rencontrer toutes les associations, tous les commerçants, tous les artisans, toutes les amicales, tous les entrepreneurs de la commune. Je souhaite et nous souhaitons le faire dans un climat serein, dans une démocratie locale apaisée, dans des échanges cordiaux, et constructif. C'est aussi la raison pour laquelle je souhaite que les séances du conseil municipal soient filmées.

C'est une marque de transparence et il est important que les habitants, aussi, ceux qui ne peuvent pas venir, parce que je rappelle que, les séances du conseil municipal ce matin, mais aussi toutes les autres sont publiques, sont ouvertes au public, mais ça permet aussi à tous les habitants, de s'approprier, de se réapproprier les règles de la démocratie locale.

Et aussi, c'est important d'avoir en toute transparence le contenu des grands dossiers, des projets communaux et la manière dont les débats peuvent avoir lieu. Et je le rappelle encore une fois, ma volonté en tant que maire de travailler avec tous les élus, y compris les élus de l'opposition, dans un climat serein, apaisé et argumenté. Et j'y veillerai personnellement. Nous devons être collectivement à la hauteur des attentes de nos concitoyens et je sais et nous savons le poids, la responsabilité des attentes : écoute, respect, transparence, éthique de l'intérêt général.

Je le rappelle parce qu'encore une fois, pour nous, c'est la clé de voûte de notre projet d'avenir et de changement. Donc nous savons que Nous devons être à la hauteur et vous dire à tous : habitants élus, vous dire que nous le serons pendant toute la durée de ce mandat.

Je vous remercie.

3 - Désignation du nombre d'adjoints

Le Maire rappelle que la désignation du nombre d'adjoints relève du conseil municipal.

En vertu de l'article L2122-2 du CGCT considérant que le Conseil municipal détermine le nombre d'adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30% de l'effectif global du Conseil municipal arrondi à l'entier inférieur.

Ce nombre est 8 pour Inzinzac-Lochrist.

Le Conseil Municipal

Après en avoir délibéré, décide la création de 8 postes d'adjoints

Délibération adoptée à l'unanimité

4 - Election des Adjoints au Maire au scrutin de liste

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L2122-7-2

Considérant que dans les communes de plus de 1 000 habitants, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue sans panachage ni vote préférentiel. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à 1.

Si après 2 tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

Une liste a été déposée avec en tête de liste **Monsieur Laurent KRUST**

Après dépouillement des votes :

- Nombre de bulletins : 28
- Bulletins blancs ou nuls : 5
- Suffrages exprimés : 23
- Majorité absolue : 12

La liste de Laurent KRUST ayant obtenu la majorité absolue est proclamée la liste des adjoints au Maire.

Elle est composée de :

- Premier adjoint : Laurent KRUST
- Deuxième adjoint : Brigitte LE VAILLANT
- Troisième adjoint : David NATUS
- Quatrième adjoint : Karine RIVALLAIN
- Cinquième adjoint : Mikaël CANO
- Sixième adjoint : Nathalie DOUCET
- Septième adjoint : Stéphane PLUNIAN
- Huitième adjoint : Aurore BRACQ

Monsieur Le Maire : Cette liste est adoptée. J'en profite également parce que ce n'était pas indiqué dans le document, mais ça permet d'avoir l'information complète.

Je vais indiquer le périmètre de chacun de ces huit adjoints. Je félicite bien entendu chacune, chacun, pour cette élection.

Donc Laurent Krust, premier adjoint en charge du développement et de l'attractivité commerciale, économique et du tourisme dans notre commune. C'était un sujet-là aussi très important, pour nous, que nous avons porté pendant tout le long de la campagne et dans notre projet d'avenir et de changement.

Deuxième adjoint, Brigitte Levaillant, en charge de la sécurité et de la tranquillité publique. Là aussi, c'est un sujet important et c'était un élément clé de notre projet et qui sera également adjointe en charge de Penquesten puisque là aussi, c'était un engagement que nous avons pris, engagement respecté.

Troisième adjoint, David Natus, en charge des finances et des ressources humaines.

Quatrième adjoint, Karine Rivalin, qui est en charge de la vie associative et sportive, de la culture et du patrimoine, Parce que là aussi, le patrimoine est un élément important de notre commune et qui sera également adjointe en charge de la Montagne, puisque là aussi, nous avons annoncé que nous aurions des élus référents à Penquesten, la Montagne, à Inzinzac et à Lochrist.

Cinquième adjoint, Mikaël Cano, qui sera en charge des travaux voirie, habitat, urbanisme et mobilité.

Sixième adjoint, Nathalie Doucet, qui est absente, excusée, qui sera en charge de l'action sociale, des solidarités, de la santé, puisque la santé était aussi un sujet important de notre programme, de l'inclusion et du handicap, puisque là aussi, c'était notre engagement, un engagement fort d'avoir un élu clairement identifié pour ces sujets qui sont pour nous des sujets importants de citoyenneté et de vivre ensemble.

Septième adjoint, Stéphane PLUNIAN, en charge de la transition écologique et énergétique, des espaces naturels, de la biodiversité et de la ruralité, et qui sera l'élue référent d'Inzinzac

Et Huitième adjoint, Aurore Brac, en charge de l'enfance, de la jeunesse, de la vie scolaire et périscolaire.

Félicitations à tous. Je tiens également à préciser que cette liste sera complétée par des conseillers délégués. Et bien entendu, ces conseillers délégués auront un rôle important pour aider.

Je tiens à remercier sincèrement les huit adjoints parce que là aussi c'est un engagement très fort, très important, très prenant pour l'intérêt général de notre commune. Donc je tiens franchement vraiment à les remercier au nom du Conseil municipal.

5 - Information : Charte de l'élu local

En vertu de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, lors de la première réunion du Conseil municipal immédiatement après l'élection du Maire et ses adjoints, le Maire donne lecture de la Charte de l'élu local constituée des droits et obligations mentionnées aux articles L.1111-13 et L.1111-14 du Code Général des Collectivités Territoriales (article L. 1111-12 du CGCT).

Le Maire remet aux conseillers municipaux une copie de la Charte de l'élu local et du chapitre III du titre II du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux conditions d'exercice des mandats municipaux (article L.2123-1 à L.2123-35).

Cette charte de l'élu local traduit les droits et devoirs des élus locaux.

Le Conseil Municipal :

- **PREND ACTE** du contenu de la Charte de l'élu local.

Monsieur Le Maire procède à la lecture de la Charte de l'élu local.

A la fin de la séance, Monsieur Le Maire remet un bouquet de fleurs à Madame Armelle NICOLAS et invite les personnes présentes à un moment de convivialité républicaine en salle des Mariages.

Fin de la séance à 11h45

Le secrétaire de séance

Hypolyne LE MEUR

Le Maire

Jérôme MEUNIER